

La Bourse et les marchés financiers tiennent une place considérable dans les économies mondiales. Instruments de financement et de gestion du risque, ils sont à la fois des espaces d'investissement et de pouvoir. La question de leur éthique se pose, à ce titre elle sollicite une réflexion pluridisciplinaire, tant les enjeux réflexifs sont nombreux. C'est pourquoi ce colloque propose d'examiner l'« éthique de la Bourse et des marchés financiers », à travers un dialogue associant droit boursier, économie, finance, littérature et philosophie.

Du point de vue du droit boursier, l'éthique s'incarne en des normes : transparence, égalité d'accès à l'information, loyauté des acteurs, prévention des abus de marché et protection des investisseurs. Le droit cherche à réguler, voire à institutionnaliser, la confiance, condition indispensable au fonctionnement des marchés. Mais la conformité aux règles suffit-elle à fonder une véritable éthique ? Comment penser, par exemple, la responsabilité des différents acteurs à l'heure de la finance mondialisée et des exigences ESG (*Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance*) ?

L'économie interroge les piliers théoriques des marchés : rationalité des agents, arbitrage, maximisation du profit. Ces modèles sont-ils en mesure de renforcer la dimension éthique des choix financiers ? Les crises successives, qui ont placé en lumière les effets systémiques de certains comportements spéculatifs, ont permis de repenser la financiarisation de l'économie. Les marchés doivent-ils être considérés comme de simples mécanismes d'augmentation des ressources ou comme des institutions redevables d'exigences en matière de justice sociale, par exemple ?

Le dialogue entre le droit et l'économie aidera à trancher l'épineuse question éthique de la frontière entre l'investissement et la spéculation, à l'heure d'un nouveau paysage financier marqué par l'introduction en Bourse des ETF (*Exchange-Traded Fund*) et la circulation des cryptomonnaies.

La finance, quant à elle, avec les outils qui sont les siens (ingénierie financière, pilotage du risque, produits dérivés, stratégies d'investissement, gestion des entreprises), confronte l'éthique à des enjeux concrets. Il s'agit souvent d'arbitrer entre performance individuelle et stabilité systémique au profit du bien commun et de proposer des équilibres entre court terme et long terme. L'essor de la finance responsable, reposant en partie sur les critères ESG indique une nouvelle implication de facteurs éthiques dans les pratiques, mais la question du détournement éthique se pose néanmoins.

Les sciences humaines se sont toujours intéressées aux phénomènes boursiers, mettant en avant une perspective critique. La philosophie de Michel Foucauld, par exemple, considère le trader tel un « individu-entreprise » qui n'augmente pas son autonomie personnelle mais au contraire se soumet à un processus d'auto-domination relayant le pouvoir de l'Etat et ses approches coercitives. Cette position relevant d'une « bio finance » est contestable, si l'on considère que la Bourse et les marchés financiers ont œuvré à la civilisation de l'individu libre (cf. Pr. G. Charbonnier « 'Petits facteurs économiques' dans *Le Vaisseau de Thésée* de Valéry Larbaud », *Journal des libertés*, n° d'octobre 2022). Dans la conférence inaugurale du colloque, le Pr. Denis Mouralis montrera, en outre, l'articulation entre l'activité boursière, l'intérêt général et le bonheur individuel. Aujourd'hui ces aspects sont redéfinis par l'ouvrage récent de Pierre Gai-Levra (contributeur du colloque), *Critique de la raison financière. Enquête philosophique sur la finance de marché* (Classiques Garnier 2025).

La littérature s'est-elle élevée contre la Bourse et les marchés financiers ? Au gré des fictions poétiques et romanesques, les visions éthiques divergent mais le divorce avec l'argent reste pourtant intermittent, en témoignent les études rassemblées par le collectif, *La littérature au prisme de l'économie, Argent et roman au XIX<sup>e</sup> siècle* (F. Spandri dir., Classiques Garnier, 2014). Dans le sillage d'auteurs pionniers comme Paul Valéry, Paul Claudel ou Paul Morand, le colloque s'attachera à dégager une nouvelle relation entre littérature et finance et ce dans un débat contradictoire. Une référence restera présente dans les échanges, celle de l'essai de Christophe Reffait (contributeur du colloque) : *La Bourse dans le roman du second XIX<sup>e</sup> siècle. Discours romanesque et imaginaire social de la spéculation*, Honoré Champion, 2007.

L'objectif de ce colloque est donc de contribuer à une pensée renouvelée de la Bourse et des marchés financiers à travers un dialogue véritablement pluridisciplinaire.

**Responsables scientifiques et comité d'organisation :**  
Pr. Gil Charbonnier, Pr. Denis Mouralis

**Renseignements/inscription :**  
francoise.diana@univ-amu.fr

30<sup>ème</sup> colloque du Centre d'éthique économique et des affaires  
Organisé en partenariat avec le Centre de Droit Economique (IDA)



# Ethique de la Bourse et des marchés financiers



**18 / 19 juin 2026**  
**Amphithéâtre PEIRESC**

Faculté de droit et de science politique – 3, avenue R. Schuman – Aix-en-Provence

# Jeudi 18 juin 2026

## SÉANCE D'OUVERTURE

- 8 h 30 Accueil des participants
- 9 h 00 Ouverture du colloque  
Pr. Denis MOURALIS
- 9 h 15 Présentation du colloque  
Pr. Gil CHARBONNIER (FDSP – LDPSC – AMU)
- 9 h 30 Conférence introductive  
*Ethique et marchés financiers :  
entre intérêt général et Bonheur individuel*  
Pr. Denis MOURALIS (FDSP - CDE – AMU)
- 10 h 00 Discussion

## SESSION 1 PERSPECTIVES HISTORIQUES ET CONTEMPORAINES

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Pr. Denis MOURALIS

- 10 h 15 *Morale et finance à Rome*  
M. Gérard MINAUD, Docteur en histoire et sciences juridiques
- 10 h 35 *Les leviers juridiques de l'éthique boursière contemporaine*  
M. Julien COUARD (Univ. De Toulon et du Var – Faculté de Droit -CDPC )
- 10 h 55 Discussion – pause

## SESSION 2 APERÇU DES ENJEUX ACTUELS

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Pr. Dominique AUGÉY

- 11 h 20 *Le renouveau de la répression pénale des abus de marché*  
Pr. Nicolas IDA (Univ. Haute Alsace – Faculté de Droit - CERDACC)
- 11 h 40 *Les marchés financiers, arrêtons les chasses aux sorcières et rétablissons un régime de responsabilité*  
Pr. Pierre GARELLO (FDSP- AMSE – AMU)
- 12 h 00 Echange avec le public
- 12 h 30 Pause déjeuner

## SESSION 3 FINANCE RESPONSABLE ENTRE MYTHES ET RÉALITÉ

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Pr. Christophe REFFAIT

- 14 h 00 *Enjeux éthiques des bulles spéculatives dans le roman « The Way We Live Now » d'Anthony Trollope*  
Pr. Nathalie VANFASSE (ALLSH – LERMA - AMU)
- 14 h 20 *La lutte contre le greenwashing financier : entre régulation et illusion*  
Pr. Virginie MERCIER (FDSP – CDE – AMU)
- 14 h 40 *Tiers experts et certificateurs : l'importance de l'indépendance en droit des sociétés (réflexions sur la théorie du conflit d'intérêts)*  
Pr. Bruno DONDERO (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne - IRJS)

## SESSION 4 MORALE ET ÉTHIQUE

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Pr. Pierre GARELLO

- 15 h 00 *Perd-on le « sens moral » ? Aperçus du théâtre et du roman boursiers du XIXe siècle*  
Pr. Christophe REFFAIT (Univ. De Picardie Jules Verne – UFR des Lettres CERCLL)
- 15 h 20 *L'éthique financière comme objet d'enquête dialectique*  
M. Pierre GIAI-LEVRA (Société ANAXIS AM)
- 15 h 40 Discussion – Pause
- 16 h 00 Fin de la 1<sup>ère</sup> journée

## DÎNER DE GALA

# Vendredi 19 juin 2026

## SESSION 1 CRÉATIVITÉ DES MARCHÉS

PRÉSIDENT DE SÉANCE : M. Julien COUARD

- 9 h 30 Accueil des participants
- 10 h 15 *Créativité boursière dans Lewis et Irène de Paul Morand*  
Pr. Gil CHARBONNIER (FDSP – LDPSC – AMU)
- 10 h 35 *Quand la cryptomonnaie rencontre la Bourse : implications et enseignements économiques*  
Pr. Gilbert BOUGI (FEG - AMSE – AMU)
- 10 h 55 *Explorer la frontière quantique : innovation, gouvernance et éthique dans les marchés financiers*  
Mme Katri NOUSIAAINEN (Seton Hall University)
- 11 h 15 *Il était une fois la crise des subprimes. Nobel, finance et cinéma, quelles évolutions depuis 2008 ?*  
Mme Alice FABRE (ALLSH - AMSE – AMU)
- 11 h 40 Discussion et pause déjeuner

## SESSION 2 MARCHÉS FINANCIERS ET ÉTHIQUE DE LA PROTECTION

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Pr. Gilbert BOUGI

- 14 h 00 *La protection des investisseurs*  
Pr. Jean PROROK (Univ. Jean Monnet, Saint-Etienne – Faculté de Droit - CERCRID)
- 14 h 20 *L'édition et le marché*  
Mme Stéphanie PARMENTIER (FDSP – AMU – CIELAM)
- 14 h 40 Discussion – pause
- 15 h 30 Rapport de synthèse  
Mme Alice FABRE (ALLSH - AMSE – AMU)